

PRESENTATION DES DEMARCHES

Dans le cadre du studio d'architecture « Habiter la campagne contemporaine » proposé par les architectes et enseignantes Marie-Ange JAMBU et Coline MADELAINE, les étudiants de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris Belleville cherchent à développer la ville de Bourg-Achard sous tout ses aspects.

Lors de notre première visite de la ville en Octobre 2022, nous avons pu rencontrer les élus communaux et les représentants de la Communauté de Commune du Roumois Seine qui nous ont fait part de leurs objectifs de transformation à l'horizon 2035. Ainsi, grâce à nos échanges avec les habitants lors de la soirée de « jeux sérieux », nous avons pu retenir les propositions de chacun dans la transformation de leur ville.

Aujourd'hui de retour à Bourg-Achard, nous vous proposons une série de démarches pour un dynamisme frugal de la ville de Bourg-Achard.

DÉMARCHES POUR UN DYNAMISME FRUGAL

Propositions d'aménagement du territoire proposés par les étudiants de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris Belleville.

Encadré par les enseignantes Marie-Ange JAMBU et Coline MADELAINE.

Avec le soutien de la Mairie de Bourg-Achard, le CAUE 27 de l'Eure et la Communauté de Commune du Roumois Seine.

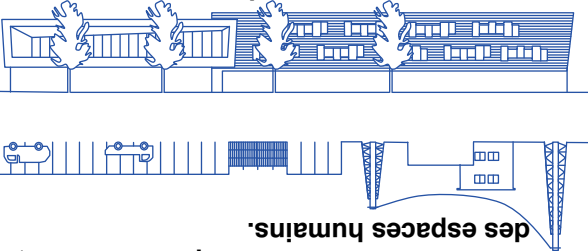


DES ESPACES EN FRICHE

Racines communes

Julie, Emma, Maïlys

Réhabiliter des espaces en friche permet de rester dans une **démarche de projet plus soutenable**. La ville de Bourg-Achard ne pouvant plus construire sur son territoire, les friches sont de véritables **réserves de terrain**. C'est notamment le cas de l'**ancien Collège Jean de la Varende** qui comprend de grands espaces extérieurs et plus de 3000 m² construits aux normes d'un établissement recevant du public. Au carrefour de nombreux équipements publics, sa **situation géographique est stratégique**, et pourrait être une **réserve d'espaces à investir**. Facilement accessible par le centre bourg, le projet de Racines Communes propose de **revaloriser ce site et les matériaux** qui le composent en réemployant des éléments de construction dans la rénovation du bâti. Ainsi, dans un quartier au fort potentiel de développement, ce projet **propose de nouveaux services afin de développer l'activité économique et sociale**.



A une époque où l'extension des villes doit toucher à sa fin, il est urgent de tirer parti des sols déjà artificialisés. C'est pourquoi, les **zones d'activités économiques**, espaces purement conçus dans l'objectif de concentrer les efforts industriels et consommateurs, et souvent oubliés des planifications urbaines, deviennent tout à coup des **espaces riches d'opportunités**. Ce travail cherche à intégrer la Zone d'Activité du Roumois au territoire de Bourg-Achard. Nous croyons en sa capacité à pouvoir muter et à **participer au renouvellement des communes qui l'entourent**. Le projet propose un ensemble d'outils issus de l'analyse de cette ZAE (mobilité, sols, typologie, esthétique, acteurs et activités): partir de ce qui est déjà-là, et utiliser les leviers de l'urbanisme circulaire afin d'**amener la zone d'activité à s'ancrer dans le territoire et ses dynamiques**. Le but est de s'approprier ces lieux afin de **faire de ces espaces urbains, des espaces humains**.

Labo d'urbanisme circulaire

Corentin, Emeline, Gwendolyn

ZÉRO ARTIFICIALISATION

ZANBA

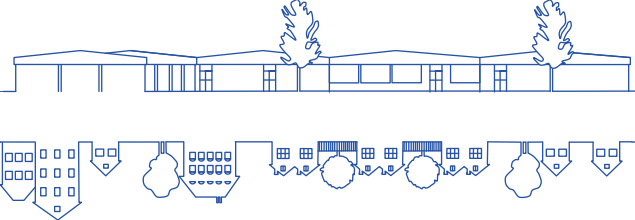
Maïa, Cécile, Chiara, Marta

DES ESPACES EN FRICHE

La route des fruits

Alexandra

Quelles sont les zones de convivialité de Boug-Achard ? Le projet "La Route des Fruits" propose de créer un **réseau d'espaces publics** créant des respirations en zone urbaine et favorisant les interactions entre achard-bourgeois. Ces espaces, stratégiquement positionnés dans la ville permettront de **valoriser les équipements éducatifs**, tout en apportant de la végétation dans le centre urbain. Afin de créer une signature commune à ces espaces, des **arbres fruitiers locaux** y seront plantés. Ils **éduqueront les habitants à reconnaître les ressources de la région et valoriseront les productions locales**. Par ce moyen, ces espaces se feront le théâtre des saisons et habilleront esthétiquement les rues achard-bourgeoises.



L'entrée en vigueur de la loi ZAN (Zéro Artificialisation Nette) d'ici 2050 va bouleverser la manière dont on occupe, et surtout dont on construit les sols. Elle nous contraint à une **réduction de 50% du rythme d'artificialisation** et de **consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers** d'ici 2030 ainsi qu'à un objectif de **0 artificialisation nette d'ici 2050**. Face à l'impératif du « 0 artificialisation nette », comment l'habitat à Bourg-Achard peut continuer à se développer ?

Le projet consiste en une **offre phasée de projets qui permettront de vivre ensemble**, de construire dense et de construire mieux sur un territoire limité. Il s'accompagne d'un travail d'information pour les habitants de la commune sur les problématiques auxquelles ils doivent à présent faire face.

HABITER UN PLATEAU AGRICOLE

Ceinture verte autogérée

Marie

Le projet d'une **ceinture rurale productive et autogérée** se place en lisière des habitations et des exploitations agricoles pour enclore la ville. Cette peau a pour objectif de mettre en commun, de rassembler les habitants autour d'un **espace urbain et d'une identité**. Elle vise également à empêcher un étalement urbain Cette ceinture verte a pour point de départ le développement des chemins ruraux existants, des bords de routes et **toutes les épaisseurs qui peuvent être investies dans la zone périphérique de la ville**. Elle prend la forme d'une ligne dont l'épaisseur sera le lieu de **nouvelles gestions collectives, festives et raisonnées**. Enfin, le projet d'une ceinture rurale est un **observatoire pour mieux se connecter à la plaine agricole** et comprendre les enjeux des agriculteurs et éleveurs, qui sont les composants essentiels du paysage de Bourg-Achard.



URBANITÉ ACHARD BOURGEOISE

Nouvelle place et esplanade

Jinho

La nouvelle place sera située à l'entrée de Bourg-Achard. Elle permettra de **redynamiser la grande rue** en reliant le projet en cours avec la place de la mairie. La mobilité douce sera privilégiée. Ce projet sera aussi un **premier repère** à l'entrée du village.« Nouvelle Place et Esplanade » propose un grand changement qui donne une **nouvelle identité** et de nouvelles expériences aux habitants de cette ville. Le projet se compose d'une structure couverte avec un toit terrasse végétalisé accessible par les piétons. Il permettra aux habitants de **profiter d'un environnement végétal** par le biais de nouveaux espaces publics couverts. Cela offrira un nouveau paysage sur l'esplanade.



URBANITÉ ACHARD BOURGEOISE

+ de Bourg-Achard

Eric

Bourg-Achard se compose d'un centre ville petit mais dense. **Le centre ville est ce qui définit l'identité de la ville**. Actuellement, elle se développe et grandit, mais au détriment du centre ville. Vivre à Bourg-Achard et dans la campagne française, dans un **contexte rural mais avec une vie urbaine** - est une chose spéciale et unique qui **mérite d'être préservée**. La ville a un grand potentiel pour devenir un lieu capable d'accueillir un grand nombre de personnes. En **aménageant les parcelles vides et les bâtiments inutilisés** du centre-ville, nous pouvons **créer des espaces d'accueil pour ces personnes sans construire sur les terres agricoles** ou disperser la ville. Une stratégie pour le Centre-Bourg et son développement pourrait être élaborée afin de renforcer le centre ville - en préservant l'agriculture - et en **créant une identité locale** plus forte.



Carte des projets au dos du dépliant !

ZANBA
+ de Bourg-Achard
Place et esplanade
RDV de 10h à 17h pour découvrir nos projets et en discuter !

Rdv à 14h pour une balade expérimentale du plateau Acharg Bourgeois autrement !

RDV à 10 h pour un atelier maquette Aménageons ensemble le futur du Collège Jean de La Varende !

& Racines communes
La route des fruits

RETROUVEZ-NOUS À LA MAIRIE !